

## Retour d'expérience du SEVADEC sur le tri à la source









**Création :** le 2 juin 2000 par arrêté préfectoral

**Compétence :** Traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés

- ✓ un centre de tri des emballages ménagers (30 000T/an)
- ✓ une plate-forme de regroupement du verre (7 900 T/an)
- ✓ une usine de méthanisation des biodéchets (28 000T/an)
- √ un réseau de 8 déchèteries HQE
- ✓ un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles (86 000 T/an)

## Le territoire



## Les équipements



## Une collecte sélective depuis 1999















#### Poubelle noir ou Sac noir

Les autres déchets non recyclables et déchets ménagers.



#### Les bio-déchets et les fermentescibles

- Pain, pelures de légumes et de fruits, restes de repas, filtres de café, sachets de thé.
- Tontes de gazon, branchages, feuilles, fleurs et plantes fanées, couches bébé.

Attention: A déposer dans le bac sans plastique (sachet, sac,...). Les branchages doivent être coupés avant d'être mis dans le bac.

#### Les emballes vides, propres et secs

- Bouteilles et flacons en plastique.
- Emballages en métal.
- Papiers, cartons, journaux, magazines, briques alimentaires.

Attention : Bien vider les contenants avant de les jeter dans le bac.

#### Le bac à verres

Verre, bouteilles, bocaux, pots

Attention : Bien vider les contenants avant de les jeter dans le bac.

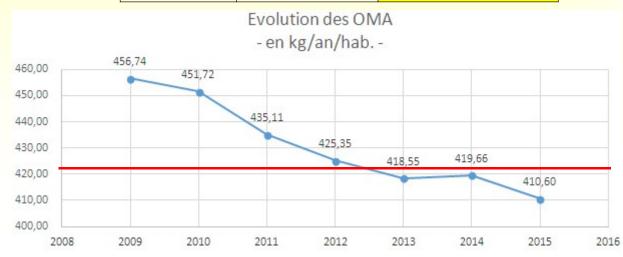
#### Les déchets ménagers

- Sacs plastiques et sachets alimentaires, vaisselle, verres de table, miroir, produits cosmétiques, CD et DVD, jouets, barquettes en plastique, film plastique, polystyrène, ampoules à filament.
- Les déchets qui ne rentre pas dans les autres poubelles sauf : piles, batteries, matériel électronique,... (dépôt dans l'une des 8 déchèteries)

## Le Programme Local de Prévention 2010 à 2015



Années	OMA en tonne	Variation OMA en %		
2009	72 311			
2010	72 703	-1,10		
2011	70 539	-4,73		
2012	69 003	-6,87		
2013	68 068	-8,36		
2014	65 560	-8,12		
2015	64 275	-10,10		



**Objectif de -7%** 



# Les tonnages et les taux de valorisation de 2015

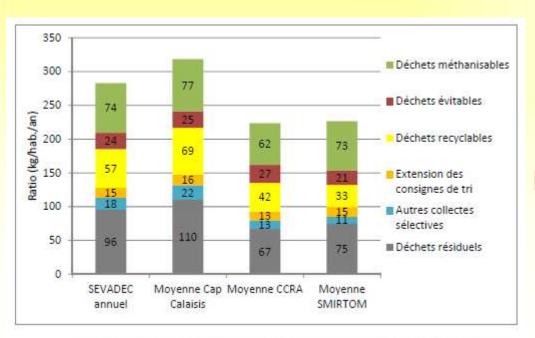


2015	Tonnages OMA et DMA du SEVADEC				2015	Taux de valorisation
	Cap Calaisis	CCRA	SMIRTOM	SEVADEC	2013	DMA
OMR	30 895	5 991	7 416	44 301	Matière	49%
Verre	3 360	1 355	1 919	6 635	Energie	3%
Emballages	3 704	1 548	2 063	7 315	Total	52%
FFOM + déchets verts	7 764	4 328	4 652	16 744		
Total OMA	45 723	13 221	16 051	74 995		
Encombrant	580	283	13	876		
Déchèteries	27 532					
Total DMA	103 403					

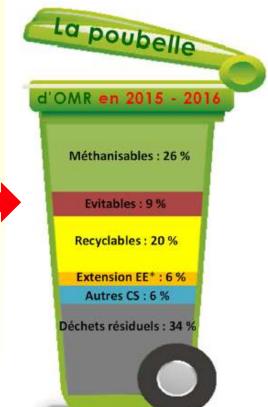




En 2015, 44 301 tonnes d'OMR ont été destinées à l'enfouissement avec une composition moyenne de :



Potentiel de valorisation des OMR des différentes collectivités, en kg/hab./an (tonnages 2015)







#### Les objectifs de la LTECV sont de :

- diminuer de 10% les DMA d'ici 2020
- assurer une valorisation matière des déchets non dangereux et non inertes de 55 % d'ici 2020
- diminuer de 50% les tonnages enfouis d'ici 2025
- assurer une valorisation énergétique des déchets qui ne peuvent être recyclés



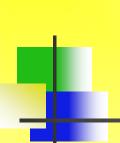
## La création d'un CVOMR



Afin d'atteindre les objectifs fixés par la LTECV, il est donc indispensable de :

- maintenir un Programme Local de Prévention en place sur le territoire (2ème PLP du SEVADEC 2016-2020)
- de réaliser un tri sur les OMR afin de séparer mécaniquement et récupérer les différentes fractions (flaconnages plastiques, papiers/cartons, métaux, biodéchets, Fraction Solide de Récupération et inertes) en vu de leur valorisation.

Le SEVADEC a pour ambition de construire et de mettre en service, d'ici fin 2019, un Centre de Valorisation pour ses Ordures Ménagères Résiduelles. Ce nouvel équipement permettra d'atteindre un taux de valorisation global de l'ordre de 75% sur ses DMA (55% de valorisation matière, 20 % de valorisation énergétique) et de diminuer par la même occasion de 70% des tonnages enfouis.





### Merci de votre attention

Contact: sevadec@wanadoo.fr

